



DECISION

Décision n°:
GB/ASM/AG/2024/100
Contrat avec les ateliers de
Pénélope
Senlis fait son théâtre 2024

Nous, Maire de la Ville de Senlis,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 5 juillet 2020, portant sur la délégation consentie par le Conseil Municipal à Madame le Maire en vertu des articles L 2122-21, L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'arrêté de délégation de fonctions et de signature à Madame Marie-Christine Robert, 1^{er} Adjoint au Maire, n°221 en date du 30 septembre 2020,
Considérant la nécessité de passer des conventions et contrats dans le cadre de la programmation de « Senlis fait son théâtre 2024 »,

DECIDONS :

Article 1 : la passation d'un contrat avec les ateliers de Pénélope, représentés par Claire BONNET, Présidente, sise La Chaufferie, 5 rue Jean-Raymond Degrevé 59260 Lille, SIRET : 750 102 469 00046, dans le cadre de la programmation de « Senlis fait son théâtre 2024 ».

Article 2 : Ce contrat est passé pour 1 représentation du spectacle « Le petit vélo », le dimanche 7 avril à 16h30, dans le parc du château Royal.

Article 3 : Conformément au contrat, la ville versera la somme 2317.77€ net sur présentation d'une facture, et prendra en charge le repas 3 repas le midi de la représentation conformément au contrat.

Article 4 : L'ampliation de la présente décision sera adressée à la Sous-Préfecture de Senlis, la Trésorerie Municipale et l'Intéressé qui dispose d'un délai de deux mois, à compter de la présente notification, pour saisir le Tribunal Administratif par courrier 14 Rue Lemerchier 80000 AMIENS, ou par l'application informatique télérecours citoyen accessible via le site www.telerecours.fr.

Fait à Senlis, le 28 MARS 2024



Marie-Christine ROBERT
1^{er} Adjoint délégué aux Affaires Culturelles
et à la Communication

Cette décision a été, 28 MARS 2024
Reçue en Ss-Préfecture le :
Notifiée à l'intéressé le : 28 MARS 2024
Publiée sur le site internet de la collectivité le : 28 MARS 2024